

MINUTES DE LA REUNION ANNUELLE GENERALE DE LA STCNB

7 MAI, 2016

10 :00 AM, HOPITAL DE MONCTON, MONCTON NB

Membres présents :

Isabelle Desjardins
Kelsey McEachern
Cara Murray
Ellen Dinan
Cynthia Creamer
Jane Irving
Jean Robinson
Angela Davis
Marie-Claude Roy
Linda Arseneau
Claudette Doucet
Kathy Walker
Melanie Godin

Jane Shepherd
Kristine McLaughlin
Valerie Gilbert
Kathy Hayes
Pat Lively
Sylvie Langlais
Patricia Leblanc
Nadine Hébert
Karen Schaus
Andrea Neufeld
Lynn Douglas
Lisa Johnson
Sherry Hunter

(1) Procédures:

Réunion appelée à l'ordre à 10:00 AM par la présidente par intérim, Lisa Johnson.

(1.1) L'agenda (article A) a été acceptée avec aucune addition. Mention pour accepter l'agenda fait par Isabelle Desjardins. Secondée par Nadine Hébert. Mention a été acceptée.

(2) Minutes de la réunion précédente

(2.1) Les noms suivants doivent être ajoutés à la liste des membres présents : Claudette Doucet, Louise Thibodeau-Godin, Kaylie Rioux, Pierre-Luc Chouinard, Marie-Soleil Levesque, Janice Durant et Patricia Philpitt.

(2.2) Affaires découlantes : Il avait eu une mention à la réunion, l'an dernier, d'augmenter la cotisation des membres de 25\$, mais les minutes de la réunion n'ont pas été remises à temps pour les faire parvenir aux Départements des Ressources Humaines pour que ceci se produise. L'heure d'éducation pour la réunion de cette année n'a pas pu avoir lieu, du à un manque de temps. Ce fut aussi suggéré de changer la date de la future réunion. Ce fut discuté dans les nouvelles affaires. Un comité de décret (bylaws) fut formé à la dernière réunion pour réviser et mettre à jour nos règlements pour convenir à nos besoins courant en 2016. Le comité va seulement réviser les règlements et les changements seront votés par les membres à la prochaine réunion. Un nouveau comité fut formé. Nadine Hébert, Lisa Johnson, Sylvie Langlais et Jane Shepherd se sont portées volontaires. Il fut noté que le comité va regarder à changer le règlement qui stipule qu'il est nécessaire d'être membre depuis cinq ans pour se

présenter pour le poste de président. Le site internet de la STCNB, qui était un cadeau de la SCTC (CSTC) pour un terme de trois ans (6 juin 2015-2018) doit être mis à jour plus fréquemment. Crystal Shendoruk, vice-présidente de la SCTC, a offert ses services volontairement. Lynn Douglas a fait une mention que la STCNB paye pour l'entraînement de quiconque qui sera le nouveau administrateur web, par North Studio, pour un maximum de deux heures. Secondé par Nadine Hébert. Mention fut acceptée. Il fut noté que la présidente va envoyer un courriel à tous les membres à propos de former un comité pour le site internet. Sylvain Savoie et Luc Leger se sont portés volontaires pour traduire.

(3)Rapports

(3.1) Coordinatrice UCE (CEU) : Lu par Andrea Neufeld. Les UCE pour ce terme est de 2013 à 2016. Tous les UCE seront standardisés à travers le Canada pour tous les membres de la SCTC à partir du prochain triennat en janvier 2017. Il fut noté qu'une discussion a eu lieu à propos de soumettre les UCE par le site internet comme les précédents et sera examiné par le nouveau comité du site internet. Andrea Neufeld démissionne de son poste de coordinatrice des UCE.

(3.2)Greffière : Lu par Isabelle Desjardins. Voir le rapport (article B). Isabelle démissionne de son poste de greffière.

(3.3) Trésorière : Lu par Lynn Douglas (article C). Les reçus de vos cotisations ne sont pas nécessaires pour remplir vos impôts à moins que vous soyez audités. Une copie de votre reçu est toujours gardée, une fois payé par la STCNB. SVP, essayez de conserver vos reçus. Le rapport financier fut présenté. Mention proposée pour accepter le rapport financier lu, faite par Lynn Douglas. Secondée par Valerie Gilbert. Mention acceptée. Il fut noté que les hôpitaux sont intéressés à faire un dépôt direct pour les cotisations. L'exécutif et les comités doivent utiliser le téléphone ou « Go To » (internet) pour faire leurs réunions si possibles. Toutes les dépenses faites en dehors de cette réunion doivent être approuvées par l'exécutif. La nouvelle trésorière devra regarder à trouver un nouveau comptable par la prochaine réunion en septembre 2016. Lynn démissionne de son poste de trésorière.

(3.4) Directrice d'éducation : Lu par Lisa Johnson. Voir le rapport (article D). Lisa démissionne de son poste de directrice d'éducation.

(3.5) Présidente : Lu par la présidente par intérim Lisa Johnson. Voir le rapport (Article E). Se référant sur l'Acte sur les Lois Officielles du Nouveau-Brunswick, tous les documents de la STCNB doivent être traduits légalement. Luc Leger s'est porté volontaire pour traduire les minutes. Le comité de décret va réviser les règlements et va décider si un traducteur professionnel sera nécessaire ou non à la prochaine réunion.

Une mention a été faite pour accepter tous les rapports par Karen Schaus et fut secondée par Linda Arseneau. Mention acceptée.

(4) Rapports des comités

(4.1) Reclassification : Le rapport fut lu par Ellen Dinan. Lynn Douglas, Luc Leger et Ellen Dinan ont eu une rencontre avec l'office des Ressources Humaines en juillet 2015 en regard de déplacer nos membres éligibles à devenir technologues certifiés à UNB (NBU). Bob Davidson était présent, ainsi que les députés des comptes pour leur support. Ellen a été en contact avec Amy Beswarick, l'assistante du Sous-Ministre des Ressources Humaines, ou elle a répondu que « les choses bougent ». Le député Bill Fraser a fait une demande à propos de ce sujet. Nous avons reçu la réponse suivante de Kelly Cain, Sous-Ministre, en regard de la demande faite par Bill Fraser. Elle travaille à réactualiser les notes d'informations et les enverras une fois prêtes. Suite à la réunion, en juillet 2015, avec la STCNB, le département des Ressources Humaines, les Ministres Landry et Fraser, ainsi que le personnel, sont à évaluer la demande suivante. Les technologues en cardiologie non-certifiés, seulement ceux éligibles à la certification, à être déplacés, avec les autres TCC (RCT) et les TCC certifiés déplacés plus haut sur l'échelle salariale de la convention UNB. Le département des Ressources Humaines est en consultation avec le département de la santé et les employeurs des deux régies, soit Vitalité et Horizon. Une décision à ce sujet est en attente, car d'autres discussions doivent avoir lieu avec les autorités des Régies, mais devrait être rendu bientôt.

(4.2) Promotions : Le comité de promotions est coordonné avec le prix de récompense Nancy Vallis, le concours de l'affiche annuelle, sondages potentiels ou des compétitions amicales. Jean Robinson a démissionné. Un nouveau comité fut formé; Kelsey McEachern, Cynthia Creamer et Cara Murray se sont portées volontaires.

(4.3) Yardstick : Les candidats pour l'examen seront responsables de s'inscrire pour l'examen de la SCTC. L'examen aura lieu 2 fois par année.

(4.4) Traduction : Isabelle Desjardins et Nadine Hébert se sont portées volontaires pour aider Luc Leger.

(5) Nouvelles affaires

(5.1) Sur l'agenda, on devrait lire : changements des règlements de la STCNB et non de la SCTC.

(5.2) Le comité de décrets va réviser les règlements et présentera des suggestions à être approuvées à la prochaine réunion.

(5.3) Le CCC sera hébergé par Montréal cette année, du 22 au 25 octobre 2016. La réunion annuelle de la SCTC sera tenue samedi, la journée d'éducation dimanche. Il fut noté que UNB pourrait couvrir certains coûts, il y a de l'argent de côté pour ce genre d'évènement, tout dépendant du nombre de personnes qui applique. Le membre est responsable de couvrir les coûts et ensuite faire une demande de remboursement, qui n'est pas garanti. Vous pouvez appliquer sur le site internet d'UNB.

(6) Prix de reconnaissance Nancy Vallis

(6.1) Présenté à Luc Leger pour représenter notre association sur le comité de reclassification, d'être volontaire pour traduire et d'agir comme surveillant pour l'examen national français de la SCTC.

(7)Élections

(7.1) Valerie Gilbert s'est portée volontaire pour faire les élections avec Ellen Dinan et Kathy Hayes comme scrutateurs. Le nombre de membres votant était de 24.

(7.2) Trésorière : Nadine Hébert a été nommée avant la réunion. Lynn Douglas a nominée Kathy Walker dans la salle; Kathy a refusée. Nadine Hébert fut élue trésorière par acclamation.

(7.3) Directrice d'éducation : Il n'y avait aucune nomination avant la réunion. Jane Shepherd a nominée Kristine McLaughlin dans la salle. Kristine a acceptée. Kristine McLaughlin fut élue Directrice d'éducation par acclamation.

(7.4) Président : Il n'y avait aucune nomination avant la réunion. Karen Schaus a nominée Ellen Dinan dans la salle. Elle a refusée. Angela Davis a nominée Lisa Johnson dans la salle. Lisa a refusée. Kristine McLaughlin a nominée Valerie Gilbert dans la salle. Valerie a acceptée. Valerie fut élue présidente par acclamation.

(7.5) Secrétaire : Ellen Dinan a nominée Kelsey McEachern pour secrétaire, Kelsey a acceptée et fut nommée secrétaire pour un terme de deux ans.

(7.6) Registraire : Kathy Walker fut nommée comme registraire pour un terme de deux ans.

Ellen Dinan a félicitée Jean Robinson pour ses accomplissements sur le projet pilote de clinique de cardio-stimulateur se déplaçant dans les foyers de soins dans la province du Nouveau-Brunswick.

(8)Prochaine réunion

(8.1) La prochaine réunion sera tenue à St-Jean le 17 septembre, 2016 et coïncidera avec le symposium du Centre Cardiaque du Nouveau-Brunswick. Il n'y aura aucune éducation. L'atelier d'ECG pour le symposium sera dans l'après-midi du 15 septembre à midi.

Une mention pour ajourner la réunion fut présentée par Ellen Dinan, secondée par Cynthia Creamer. Lisa Johnson à ajournée la réunion a 13 :33.

Réunion annuelle générale

Agenda

7 mai, 2016

10 :00 am

Hôpital de Moncton

135 ave. MacBeath, Moncton, NB

1) Agenda – additions, corrections, amendements

2) Minutes de la réunion précédente

- i) Erreurs et omission
- ii) Affaires découlantes

3) Rapports

- i) Coordinatrice UCE
- ii) Registraire
- iii) Trésorière
- iv) Directrice d'éducation
- v) Présidente

4) Rapports des comités

- i) Reclassification
- ii) Promotions
- iii) Prix de reconnaissance

5) Anciennes affaires

- i) Changements des règlements de la SCTC
- ii) Nouveau site internet
- iii) Yardstick
- iv) Traduction

6) Nouvelles affaires

- i) Changement des règlements de la SCTC
- ii) Nouveau site internet
- iii) Yardstick
- iv) Traduction

7) Prix de reconnaissance Nancy Vallis

8) Élections

9) Prochaine réunion

10) Ajournement

Article C

Rapport de la trésorière
Réunion annuelle générale de la SCTNB
Moncton, NB
6 mai, 2016

J'aimerais commencer par vous remercier d'avoir fait de mon terme, en tant que trésorière, plaisant et mémorable. Être volontaire sur l'exécutif de la SCTNB fut enrichissant d'une façon que j'espère que vous pourrez apprécier. Les gens que j'ai rencontrés et avec qui j'ai travaillé, tout au long du terme, ont changés ma vie.

Un fait important pour tous les membres qui ont perdus leur reçu pour les cotisations; vous n'êtes pas obligé d'envoyer ce reçu lorsque vous faites vos impôts. Vous êtes seulement obligé de le fournir si Revenu Canada vous le demande. Ceci dit, trouvez un endroit pour les ramasser étant donné que nous vous les postons un an d'avance, pour éviter d'envoyer du courrier en double.

A la réunion de l'an passé, après mon rapport, il fut voté que la cotisation des membres fut augmentée pour la cotisation de 2016. Ceci fut impossible, car les minutes n'ont pas été prêtes à temps. Ce qui adviendra de ceci reste à être discuté durant la portion affaire de cette réunion.

Nous avons aussi éliminé la journée d'éducation pour cette année et nous devons la remplacer par une session d'éducation à cette réunion. Ce changement en coût concernant cette réunion sera reflété dans les états financiers de l'an prochain.

Je vais présenter un plan d'affaire, ainsi que les états de comptes de la fin d'année fait par le comptable, mais les chiffres dans les états de comptes ne seront pas dans mon rapport, car ils demeurent confidentiels à l'intérieur de cette réunion.

Soumit respectueusement,
Lynn Douglas, Trésorière de la SCTNB

Article D

Rapport d'éducation

Bonjour et bienvenue à la réunion générale annuelle 2016 pour la STCNB.

Il y a beaucoup de nouvelles concernant cette année en éducation. Premièrement, j'aimerais remercier Luc Leger pour avoir surveillé notre dernier examen national de certification. Nous avons seulement une personne qui écrivait l'examen pour la première fois et quatre personnes qui ont réécrit l'examen.

Yardstick prendra en charge l'examen à partir de septembre 2016, comme nouvelle compagnie de « livraison » et la vieille version de l'examen nationale comme partie 1 et partie 2 seront maintenant combinées pour former qu'un seul examen. L'examen consistera à des questions à choix multiples qui incorpore la partie théorique et clinique. Une fois que le candidat devient éligible à écrire l'examen national, il recevra un nom d'utilisateur et un mot de passe, pour le site Yardstick, ou il sera dirigé pour aller s'inscrire pour l'examen, ainsi que de choisir une date et une location pour écrire l'examen. Ceci éliminera le fardeau des provinces à trouver un site et des volontaires pour héberger l'examen. Ceci est un pas dans la bonne direction.

Une autre étape excitante est la restructuration des UEC (CEU). La SCTC nous arrive avec un guide standardisé des UEC pour tous les membres à travers le Canada. C'est de bonnes nouvelles, car tous les critères d'accumulation seront les mêmes, peu importe si tu es au NB ou en CB. En tant que groupe uni de « RCT », avec le même profil de compétences au niveau national, ceci fait du sens que nous accumulons nos crédits de la même façon. La province sera encore responsable de s'assurer que ses membres rencontrent les exigences, mais elle ne sera plus responsable de décider ce que sont les exigences. Le nouveau guide tri annuel pour les « CEU » sera présenté par la SCTC à tous les membres à la réunion annuelle générale d'octobre à Montréal. Lorsque nous recevrons le guide, nous nous assurons de vous le faire parvenir.

Comme ancienne directrice d'éducation, j'aimerais offrir mon assistance au nouveau directeur d'éducation et aussi vous remercier de m'avoir offert l'opportunité de représenter le Nouveau-Brunswick en éducation pour les quatre dernières années. Ce fut un honneur et un plaisir et je peux dire que je ne ferme pas la porte à l'idée de travailler à nouveau en éducation dans le futur.

J'espère que tout le monde aura un bel été et encore une fois, merci d'être venu aujourd'hui.

Respectueusement,
Lisa Johnson, RCT
Directrice d'éducation

Article E

Rapport du Président de la STCNB

Bonjour et merci d'être venu à cette réunion annuelle de la STCNB.

Cette année s'est prouvée être une année avec beaucoup de défis pour la STCNB, mais aussi une année positive.

En premier lieu, j'aimerais remercier mes compagnons membres de la STCNB et mes collègues de travail pour avoir aidé à préparer cette réunion. Comme vous pouvez l'imaginer, ça ne peut se faire à une personne et sans l'aide de plusieurs personnes, j'aurai été incapable d'accomplir cette tâche.

Je voudrais aussi profiter de cette occasion pour remercier Lynn et Isabelle pour leur dévouement, leur dur travail et leur engagement qu'elles ont données pour la STCNB, alors qu'elles laissent leur poste à de nouveaux visages qui représenterons la STCNB très bien, j'en suis certaine.

Du à la restructuration de l'exécutif et à certains membres qui se retirent, plusieurs de nos comités vont avoir besoin de nouveaux membres. Ceci est une bonne occasion de s'impliquer dans la STCNB et de contribuer à notre association.

L'acte des Langues Officielles est un sujet de discussion en cours et comme nous sommes une association légiférée gouvernementale, nous sommes tenus de suivre cet acte. Nous devons respecter cet acte et nous sommes surveillés pour notre participation.

Encore une fois, j'aimerais remercier tous ceux qui sont venus aujourd'hui et qui supportent notre profession. Je souhaite la meilleure des chances aux nouveaux membres de l'exécutif élu dans leur nouvelle aventure.

Respectueusement,

Lisa Johnson, RCT

Présidente par intérim de la STCNB